

Bordereau d'appel des cotisations et
contributions

PINETRE SEBASTIEN
Dossier n° : 1821147001058 NN2G 46 307

EMISSION ANNUELLE
2025

Suivi par : NN2G

Date d'exigibilité : 03/11/2025

EXPLOITATION	514187343	380673434
Surface mise en valeur		146 ha 53 a 51 ca
Pourcentage de part	100,00	50,00

ASSIETTE			
Année(s) retenue(s)	2022	2023	2024
Revenus professionnels	44 916 €	43 357 €	- 2 477 €
Déduction Faire Valoir Direct	0 €	0 €	0 €
Cotisations sociales	4 331,00 €	8 497,00 €	11 664,00 €

Cotisations sociales légales		Assiette	Taux	Motif d'évolution de la cotisation ou Particularités	Montant de l'évolution	Montant net
PINETRE SEBASTIEN	Assurance maladie	28 599				0,00
Chef d'exploitation	invalidité	28 599	1,1000			315,00
	indemnités journalières amexa					250,00
	Assurance vieillesse individuelle	28 599	3,3200			949,00
	Assurance vieillesse plafonnée	28 599	11,5500			3 303,00
	Assurance vieillesse déplafonnée	28 599	2,2400			641,00
	Retraite complémentaire obligatoire	28 599	4,0000			1 144,00
	Allocations familiales	28 599				0,00
	Assurance accident du travail et maladies prof.					560,00
TOTAL DES COTISATIONS SOCIALES :						7 162,00
Contributions appelées pour le compte de l'Etat (financement de la protection sociale)						
	Contribution sociale généralisée	36 763	2,4000			882,00
	Contribution sociale généralisée déductible	36 763	6,8000			2 500,00
	Contribution remboursement de la dette sociale	36 763	0,5000			184,00
TOTAL DES CONTRIBUTIONS POUR LE COMPTE DE L'ETAT :						3 566,00

Voir suite page suivante ➞



Bordereau d'appel des cotisations et
contributions
PINETRE SEBASTIEN
Dossier n° : 182147001058 NN2G 46 307

EMISSION ANNUELLE
2025

Contributions conventionnelles appelées pour le compte d'organismes tiers		Assiette	Taux	Motif d'évolution de la contribution ou Particularités	Montant de l'évolution	Montant net
	Fonds de mutualisation FMSE					20,00
	Fonds de mutualisation FMSE section Fruit					60,00
	Formation professionnelle continue (VVEA)					174,00
TOTAL DES CONTRIBUTIONS POUR LE COMPTE DE TIERS :						254,00
MONTANT TOTAL						10 982,00 €

Voir suite page suivante ➡



Bordereau d'appel des cotisations et
contributions

PINETRE SEBASTIEN

Dossier n° : 1821147001058 NN2G 46 307

EMISSION ANNUELLE
2025

Situation au regard des points retraite MSA				
Nom prénom	Cumul des points retraite validés		Points retraite de l'année 2025	
	Base	RCO	Base	RCO
PINETRE SEBASTIEN	264,00	952,00	60,00	176,00

Vous êtes Chef d'exploitation, au réel, en moyenne triennale.

Les cotisations sociales

Moyenne des revenus professionnels se rapportant aux trois années antérieures à celle au titre de laquelle les cotisations sont dues.

Les contributions CSG / CRDS

Moyenne des revenus professionnels (à l'exclusion des Revenus de Capitaux Mobiliers) et des cotisations sociales se rapportant aux trois années antérieures à celle au titre de laquelle les contributions sont dues.

Mesures applicables à compter du 01/01/2018 :

Pour la cotisation AMEXA :

Si vous exercez votre activité à titre exclusif ou principal et que votre revenu professionnel déclaré cette année à votre MSA est inférieur à 110% de la valeur annuelle du plafond de sécurité sociale, un taux progressif vous a été appliqué.

Pour la cotisation Allocations Familiales :

Le taux plein de la cotisation est désormais fixé à 3,10% contre 5,25% auparavant. Votre taux de cotisation PFA est progressif (de 0% à 3,10%) si votre revenu professionnel déclaré cette année à votre MSA ne dépasse pas 140% de la valeur annuelle du plafond de sécurité sociale.

Assiette : Merci de vérifier le montant de vos revenus composant votre assiette. En cas d'erreur, contactez votre MSA.

Montant du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale : 47 100,00 €

Montant du SMIC : 11,88 €

FMSE Fonds de mutualisation contre les risques sanitaires et environnementaux

ACRE Aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise

